

Avis d'obsèques / Annonces classées

ANNONCES LÉGALES ET ADMINISTRATIVES



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté du 08 mars 2024, le Maire de LUBERSAC a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative aux alimentations de chemins ruraux aux lieux-dits : « Touvet, Le Touquet, Morsac, La Bastonne, Poullic, Moury, Le Moulin de la Volerie, La Chabossière et La Martelle », sur le territoire de la commune.

L'enquête publique se déroulera, du **mardi 02 au mardi 16 avril 2024** inclus, soit pendant 15 jours consécutifs, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.
Le commissaire enquêteur désigné, M. Robert LAPUMEROLLE tiendra trois permanences en mairie
les 02 avril et 10 avril de 10h00 à 12h00
et le 16 avril 2024, de 15h00 à 17h00.

Pendant ce délai, le dossier d'enquête publique sera déposé en mairie pour que chacun puisse le consulter et consigner ses éventuelles observations sur le registre en mairie, à M. le Commissaire Enquêteur ou par mail à secretariat@ville-lubersac.fr.

235062

Préfecture de la Corèze

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

ZIENS INSERTION

Il est rappelé au public, qu'une enquête publique conjointe est ouverte du **08 mars 2024 au 27 mars 2024** inclus (20 jours), pour recueillir l'avis du public sur le projet portant sur la mise en conformité des mesures de protection autour du cadastre et du forage de Lu Chapeille, présenté par la mairie de Lu Chapeille Spinnasse sur le territoire de la commune de Lu Chapeille Spinnasse regroupant :

- une enquête préalable à la détermination d'utilité publique des travaux de prélevement, d'insurrection des périmètres de protection et d'installation d'installation de l'eau destinée à la consommation humaine
 - une enquête parcelaire afin de déterminer les terrains à acquérir ou à grever de servitudes égales.
- Monsieur Francis Arnould, directeur commercial de la Banque Postale de Lu Corèze et de la Caisse, rejoint, est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour mener cette enquête publique.
Le dossier d'enquête sera tenu à la disposition du public, du **08 mars 2024 au 27 mars 2024** inclus :
- en mairie de Lu Chapeille Spinnasse aux heures d'ouverture des services soit :
 - * les mercredis de 13h30 à 16h30
 - * les vendredis de 09h00 à 12h00

- sur le site internet « Les services de l'État en Corèze » : <http://www.correze.gouv.fr/Publications/Annonces-avis/Enquetes-publiques>.

Durant cette même période, le dossier pourra également être consulté sur un poste informatique au sein des locaux de la préfecture - 1 rue Souham 19000 Tulle - aux heures d'ouverture ou public sur rendez-vous pris préalablement auprès du bureau de l'entonnement et du cadre de vie du public pourra :

- consulter ses observations et propositions sur le registre d'enquête, établi sur feuilles non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, tenu à sa disposition en mairie de Lu Chapeille Spinnasse
 - adresser ses observations et propositions au commissaire enquêteur soit :
 - par correspondance à la mairie de Lu Chapeille Spinnasse, siège de l'enquête (adresse postale : Le Bourg 19300 Lu Chapeille Spinnasse),
 - par courrier électronique adressé à pref-dup-exp@correze.gouv.fr (mentionner dans l'objet du courriel : Enquête publique - mise en conformité du cadastre et du forage de Lu Chapeille).
- Le commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public en mairie de Lu Chapeille Spinnasse pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux jours et heures suivants :
- * vendredi 08 mars 2024 de 09h00 à 12h00
 - * mercredi 20 mars 2024 de 13h30 à 16h30
 - * mercredi 27 mars 2024 de 13h30 à 16h30

Un exemplaire du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera tenu à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête en mairie de Lu Chapeille Spinnasse, à la préfecture de la Corèze (bureau de l'entonnement et du cadre de vie) et sur le site internet « Les services de l'État en Corèze » : <http://www.correze.gouv.fr/Publications/Annonces-avis/Enquetes-publiques>.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées, auprès de M. le maire de la commune de Lu Chapeille Spinnasse (tél : 05.55.93.33.10 - courriel : commune.chapeillespinnasse@orange.fr).

À l'issue de l'instruction, le préfet de la Corèze sera amené à statuer, par arrêté préfectoral, sur l'autorisation d'utiliser de l'eau en vue de la consommation humaine, sur la détermination d'utilité publique des travaux de prélevement, l'insurrection des périmètres de protection autour du cadastre et du forage de Lu Chapeille et des servitudes de protection opposables aux tiers.

Au fur et à mesure de l'avancement de la procédure, l'avis d'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur ainsi que l'arrêté préfectoral statuant sur la demande seront publiés sur le site internet « Les services de l'État en Corèze » à l'adresse suivante : <http://www.correze.gouv.fr/Publications/Annonces-avis/Enquetes-publiques>.

235067

Votre partenaire LOCAL pour vos DIFFUSIONS NATIONALES

04 73 17 31 37 | legales@centrefrance.com
www.centrefrancelibales.com

235060

Offre économiquement la plus avantageuse opérée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

- 1- Valeur technique pondérée à 50 sur 100 points.
- 2- Prix des prestations pondéré à 40 sur 100 points.

10. OFFRE

la date de remise des offres est :

Date limite de remise des candidatures et offre :

Vendredi 5 Avril 2024 à 15h00

La longue pouvant être utilisée dans l'offre ou la candidature : Français.

Unité monétaire utilisée : l'euro.

Validité des offres : l'an.

Date d'envoi à la publication : **Date de publication le 12 Mars 2024**

11. DEMATERIALISATION

Les dépôts de pls doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <https://www.centrefrancelibales.com>.

Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis ou pouvoir adjudicateur. Le pli doit contenir deux dossiers distincts comportant respectivement les pièces de la candidature et les pièces de l'offre définitive ou présent règlement de la constitution.

12. MARCHÉ PÉRIODIQUE

Non, par contre le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement un titulaire du marché, en application de l'article R.2122-7 du Code de la Commune Publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

13. RECOURS

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de LIMOGES - 1 cours Vergnaud - 87000 LIMOGES

Tél : 05 55 33 91 55 - Fax : 05 55 33 91 60 - mail : greffe-ta-limoges@juradm.fr

235058

VIE DES SOCIÉTÉS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 10/03/2024, il a été constitué une SC ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : ARES

Objet social : Location de biens immobiliers

Capital social : 70 chemin du bois de l'étang, 19460 NAVES

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS BRIVE

Gérance : Monsieur BRÉTE Arnould, demeurant 70 chemin du bois de l'étang, 19460 NAVES

BRÉTE

234824

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Olivier CAZEAU, Notaire associé, titulaire d'un Office Notarial à MALCHEROT (Corèze) 21 avenue Jean Jaurès, le 19 février 2024 enregistré à TULLE le01 mars 2024 référence 2024M00209, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : BOUNGECORS FLUM

Objet social : BRIVE LA GALLARDE (19100), 27 rue Colonel Jean Delmas

Objet social : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (excepté celle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Le tout, soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations similaires ou présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.

Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société. En outre, l'article 1835 du Code civil dispose que les statuts peuvent préciser une raison d'être, constituée des principes dont la société se dote et pour le respect desquels elle entend diriger des moyens dans la réalisation de son activité.

La dénomination sociale est : BOUNGECORS FLUM.

Le siège social est fixé à : BRIVE-LA-GALLARDE (19100), 27 rue Colonel Jean Delmas

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

Le capital social : MILLE SIX CENTS EUROIS (1500,00 EUR) Les rapports sont numériques.

Toutes cessations de parts à des personnes autres que les associés sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les gérants de la société sont : Monsieur Florian PAUTROT demeurant BRIVE-LA-GALLARDE (19100) 27 rue Colonel Jean Delmas.

Madame Martine Elia DA SILVA demeurant à BRIVE LA GALLARDE(19100) 27 rue Colonel Delmas.

Monsieur Ludovic Michel PAUL DEBRUEL demeurant à ALVASSAC (19240) 30 route de Brochet

Madame Justine SAGE épouse DEBRUEL demeurant à ALVASSAC (19240) 30 route de Brochet

la société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de BRIVE LA GALLARDE.

Pour avis

le notaire

235060

SAINT-SORIN-LAVOLPS

Mme Armelle LAGLAINE-DUMOND, son épouse ;

Mme Sandrine LAGLAINE-DUMOND, sa fille et Lionel, son conjoint ;

M. Xavier LAGLAINE-DUMOND, son fils et Céline, son épouse ;

Héloïse, Julien, Claire et Marlon, ses petits-enfants ;

Mme Françoise VERGNE, sa sœur et Maurice, son époux ;

Mme Henriette « Lili » BORIE, sa sœur ;

Ainsi que les familles VERGNE, BORIE, GALLARDO, LECOUIER, NESTY

ont la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur

Jean-Paul LAGLAINE-DUMOND

survenu le 13 mars 2024, dans sa 85^e année.

Les obsèques seront célébrées le **mercredi 20 mars, à 11 heures**, en l'église de Septeuil (Yvelines), suivies de la crémation au crématorium des Mureaux.

La famille remercie par avance toutes les personnes qui s'associeront à sa peine.

Condoléances sur www.dansnoscoeurs.fr

933782

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Fédération de la Corèze pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

ANNONCES LÉGALES

Retrouvez toutes les publications sur www.centrefrancelibales.com

04.73.17.31.27

legales@centrefrance.com

Par arrêté préfectoral, notre journal est autorisé à la publication des annonces judiciaires et légales sur l'ensemble du département de la Corèze ou tout ou partie des communes de la Corèze du 19 novembre 2023 relatif à la certification et aux modalités de publication de ces annonces.

1. IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Fédération de la Corèze pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

33 bis place Abbé Tournet 19000 TULLE

Tél : 05 55 26 11 55

Correspondant : Monsieur le Président, Monsieur CHARBILANGES Patrick

Adresse internet du profil acheteur :

<https://www.centrefrancelibales.com>

Maître d'œuvre : DEJANTE VMD & CONSTRUCTION SUD OUEST 75, av. de la Libération - 19360 MALBENANT

2. OBJET DE LA CONSULTATION ET DESCRIPTIONS

Révision d'un bâtiment en bureau pour la FFP 19

Mode : Procédure adaptée ouverte

Type de marché : Marché de travaux

Lieu d'exécution : 47 Rue docteur Violette, 19000 Tulle

3. PROCEDURE DE PASSATION

La procédure de passation utilisée est la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L.2123-1 et R.2123-1^{er} du Code de la Commune Publique.

4. DESCRIPTION

Les travaux correspondent en :

-Travaux d'aménagement de stationnement

-Travaux de paysage

-Travaux d'aménagement des bureaux

-Isolation thermique par l'extérieur

-Travaux de dépose des menuiseries existantes et pose de menuiseries aluminium

-Travaux de menuiseries bois (portes intérieures standards

-Travaux de plâtre - faux-plafond (boudages, dôsons de distributions

CF, faux-plafond dômes minéraux 600 x 600 mm)

-Travaux préparatoires et de mise en peinture de parois

-Travaux de câblage et de reprise de sol, Travaux de revêtement PVC

-Travaux d'électricité : mise aux normes des locaux

-Travaux de plomberie (dépose et redistribution, création d'un vestiaire

et modification d'un sanitaire existant)

Concordances particulières :

-Travaux à livrer à une date exigée et impérative Décembre 2024 (hors de décalage possible)

-Plans de chantier à la charge des entreprises

-Travaux dans de l'existant

Ce marché est régi de la façon suivante :

-LOT 1 : VMD

-LOT 2 : Démolition - Gros-œuvre

-LOT 3 : Traitement des façades - Isolation thermique par l'extérieur

Bardage - Électricité

-LOT 4 : Menuiserie extérieure aluminium - Serrurerie

-LOT 5 : Menuiseries intérieures

-LOT 6 : Plâtrerie - Isolation - Peinture

-LOT 7 : Carrelage - Fosse

-LOT 8 : Bêchérie

-LOT 9 : Plomberie - Chauffage - Ventilation

-LOT 10 : Décaumontage

Il n'est pas exigé de volume de la part de l'acheteur et les volontés proposées par les candidats ne sont pas outancées.

Il n'est pas exigé de volume de la part de l'acheteur et les volontés proposées par les candidats ne sont pas outancées.

Présentation(s) supplémentaire(s) éventuelle(s) :

Sans objet

5. DEBIL D'EXECUTION

Pour ce chantier, le délai :

- de préparation sera de 1 mois (mois de Avril 2024 estimé) à compter de l'émission de l'ordre de service correspondant

- d'exécution sera de 9 mois (période de préparation comprise) pour un démarrage souhaité Mai 2024 dès émission de l'ordre de service correspondant.

Ces informations sont données à titre indicatif. Seuls les ordres de services actent les délais du chantier. L'exécution du marché débute à compter de la date fixée par ordre de service.

6. MODALITÉS FINANCIÈRES

CF, CMAP

7. FORME JURIDIQUE QUE DEVIEN RAEGRE LE GROUPEMENT D'OPERA-

TEURS ECONOMIQUES ATTRIBUTAIRES DU MARCHÉ

-Soit un candidat seul,

-Soit un groupement conjoint ou solidaire

8. VISITE SUR SITE

Obligatoire Visite organisée -Dates définies dans le RC)

9. CRITÈRES D'ATTRIBUTION



Pour un **AVIS D'OBSEQUES** qui lui ressemble, dites-le avec des mots, mais aussi **AVEC DES SYMBOLES**



Vous pouvez aussi agréementer votre avis avec **UN CADRE NOIR EBÈNE** ou UNE PHOTO

04 73 17 31 41

obseques@centrefrance.com

Corèze